

La sauvegarde en actions

Information et sensibilisation du public et des scolaires

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation sur l'intérêt des zones humides, le SMGEO a recruté un animateur en juillet 1999. Ludovic CASES a suivi de janvier 2001 à juin 2002 la formation du BEATEP (Brevet d'Etat d'Animateur de l'Education Populaire) qui lui a permis de diversifier ses interventions auprès des scolaires.

Ainsi, il a conçu 4 nouveaux thèmes d'animations tel que «des empreintes aux oiseaux» présentés sur une plaquette envoyée à toutes les écoles primaires du bassin versant de l'étang de l'Or.

Déjà 35 classes, soit 900 enfants, ont été sensibilisés lors de l'année scolaire 2001/2002.

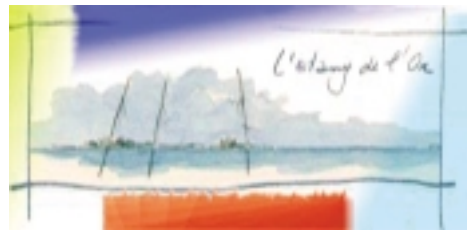
A LA DECOUVERTE DE L'ETANG DE L'OR



EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

D'autres part, le SMGEO a décidé la création d'un site internet, accessible depuis septembre 2003 et que vous pouvez consulter à l'adresse suivante :

<http://smgeo.free.fr>



Sa visite vous permettra :

- de faire connaissance avec vos représentants élus et de consulter leurs délibérations.
- de contacter la cellule technique du SMGEO et de suivre ses travaux.
- d'accéder aux informations disponibles sur le milieu naturel, ses richesses écologiques, leur suivi.

Suivi physico-chimique de l'étang de l'or

Pour gérer au mieux les milieux naturels, il faut connaître les paramètres physiques et chimiques qui les caractérisent : acidité, salinité, oxygène... C'est une mission du SMGEO.

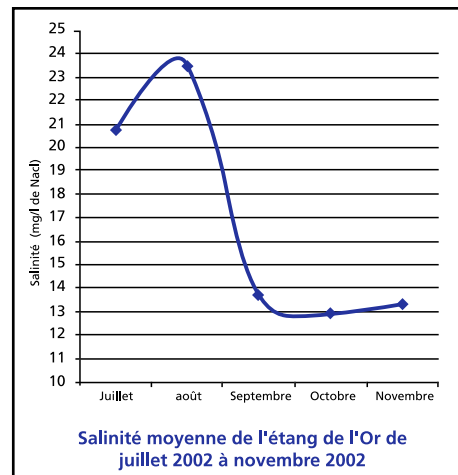
Pour mieux interpréter et valoriser leurs résultats, partager leurs expériences, les gestionnaires des lagunes du Languedoc Roussillon se sont associés en un réseau : le FOGEM (Forum des Observateurs et Gestionnaires des Etangs Méditerranéens).

Ils se réunissent périodiquement sur le terrain: le 22 juin 2002, ils se retrouvaient à Mauguio.



Le FOGEM à Mauguio (photo SMGEO)

Ce suivi nous aide à adapter notre gestion au comportement du milieu. Ainsi la baisse de salinité de l'étang, liée aux fortes précipitations d'août à décembre 2002 (voir graphique ci-dessous), a justifié l'interruption du pompage d'eau douce dans le Vidourle.



Jumelage RAMSAR deuxième phase

En 2001, nous vous informions du déplacement d'une délégation française sur le site marocain de la Merja Zerga dans le cadre d'un jumelage entre deux sites RAMSAR. L'étang de l'or avec la Petite Camargue est inscrit depuis 1996 à l'inventaire RAMSAR des zones humides d'importance internationale. Avec l'aide du Ministère de l'Environnement, nous avons pu organiser au printemps 2002, la venue d'une délégation marocaine similaire à celle de l'année précédente.

50 scolaires et 20 socioprofessionnels représentants la Merja Zerga ont pu consolider et accentuer les premiers échanges réalisés en 2001.



Retrouvailles des enfants (photo SMGEO)

Maintenant, cette initiative originale doit être confortée et poursuivie au travers d'une collaboration plus technique mais tout aussi ambitieuse.

Pour tout renseignement

L'Or Infos est édité par le Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or.

1000, rue d'Alco
34087 Montpellier cedex 4
Tél. : 04 67 67 60 89

Directeur de la publication : Claude BARRAL
Rédacteurs : Jean-Louis Brouillet
Claudine Garrigues-Coll
Nathalie Vazzoler-Antoine

Nathalie Vazzoler-Antoine

Chemin des 3 ponts - 34400 Lunel-Viel

☎ 04 67 71 10 58 - Fax 04 67 71 06 40

Portable : 06 07 38 92 20

Mail : nathalie.vazzoler@free.fr

Site Web : smgeo.free.fr



Février 2003 - N° 7

Edito



Claude BARRAL - Pointe du Salaison. (Photo SMGEO)

La catastrophe qui a frappé nos populations gardoises et héraultaises les 8 et 9 septembre 2002 nous a tristement rappelé la nécessité d'une gestion et d'un aménagement raisonnés de l'espace. La nature a violemment repris ses droits, semant ruine et désolation sur son passage, et tous les aménagements conçus pour la contenir n'y ont pas réussi.

L'analyse de ce désastre souligne la nécessité :

■ de conserver et transmettre la mémoire de ces calamités dans un objectif de prévention,

■ de sensibiliser les populations aux risques, au respect des contraintes imposées dans l'intérêt collectif et aux mesures prises pour la gestion des crises ;

■ de mieux penser l'urbanisation qui limite la capacité d'absorption des sols,

■ de préserver et entretenir le milieu naturel afin qu'il puisse jouer son rôle d'éponge,

■ d'en assurer un suivi régulier pour mieux connaître son comportement et adapter nos politiques de gestion .

Cette analyse place chaque collectivité et chaque particulier face à ses responsabilités et nous conduit à nous interroger sur les incidences et la pertinence de nos choix. Cette démarche, appliquée au Syndicat mixte, le conforte dans les actions engagées depuis sa création, fin 1991 :

• **protection du milieu et préservation de ses fonctions naturelles** de réservoir biologique et de déversoir de crues pour le bassin versant ;

• **suivi régulier et attentif de la qualité des eaux, de la faune et de la flore** : l'impact de nos actions sur le milieu est difficile à évaluer. Ceci vaut particulièrement pour les politiques environnementales, dont la réponse est rarement immédiate et souvent peu visible. C'est grâce à ce suivi que nous pourrions confirmer la pertinence de nos choix, adapter nos interventions ou en construire de nouvelles ;

• **développement de la concertation et de l'information** : il s'agit de mieux expliquer les contraintes imposées dans l'intérêt général, d'associer les citoyens aux décisions et à leur mise en œuvre, afin qu'elles soient mieux acceptées et respectées. Les initiatives du Syndicat mixte vont en ce sens : ✓ création d'un Comité consultatif en 1992, constituant un lieu d'information, de discussion, de consensus ;

✓ développement des animations pédagogiques mises en place dès 1994,

✓ exploitation d'une exposition itinérante depuis 1995 pour la sensibilisation du grand public et des scolaires,

✓ parution annuelle de l'Or infos, initiée en 1997 avec une diffusion sur l'ensemble du bassin versant de l'étang,

✓ création d'un site internet en 2002.

Par ce nouvel outil, le Syndicat Mixte de gestion de l'étang de l'Or entend moderniser les relations décideurs-administrés et élargir l'accès à l'information.

• **gestion globale et durable des ressources naturelles** par l'élaboration d'un contrat de baie, dont la signature a été retardée pour permettre la consultation de la Communauté d'agglomération de Montpellier nouvellement créée,

• **mise en réseau, échange d'expériences et savoir-faire, ouverture sur d'autres modes d'organisation et de gestion** :

par son adhésion au réseau «Ramsar», le Syndicat mixte s'est engagé en 2001 dans une coopération technique et pédagogique pour la conservation des zones humides d'importance internationale. Deux échanges franco-marocains fructueux et très chaleureux ont déjà été organisés, associant tous les acteurs de la gestion des zones humides : élus, techniciens, scientifiques, managers, pêcheurs, usagers, élèves et enseignants des écoles primaires... Les objectifs techniques et pédagogiques ont été atteints. Le succès de l'expérience est total et constitue un bel exemple de fraternité entre les peuples.

Pour terminer mon propos, je forme le vœu, en ce début d'année 2003, que le formidable élan de solidarité exprimé envers les populations sinistrées en septembre 2002 persiste et s'exprime au-delà des situations de crise.

Le Président,
Claude BARRAL.